

Nombre de membres		
Afférents au Comité Syndical	En fonction	Qui ont pris part aux délibérations
62	32	32

Date de la convocation

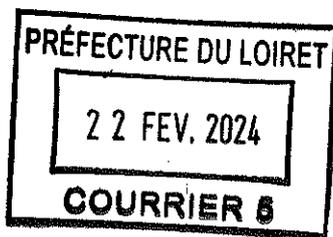
1<sup>er</sup> février 2024

Numéro de la délibération

24-09

Objet de la Délibération

Animation  
stratégie biodiversité 2024



Acte rendu exécutoire

Après dépôt en Préfecture

Le 22 février 2024

Et publication ou notification

Le 22 février 2024

EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL  
DU POLE D'ÉQUILIBRE TERRITORIAL ET RURAL  
PAYS LOIRE BEAUCÉ  
(RUE DU GENERAL LUCAS - 45130 SAINT AY)

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt février à dix-huit heures, le Comité Syndical, dûment convoqué le premier février deux mille vingt-quatre, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle polyvalente de St-Péravy-la-Colombe, sous la présidence de Monsieur Frédéric CULLERIER.

➤ COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA BEAUCÉ LOIRÉTAINE

Saïd BALAH (Bricy), Muriel BATAILLE (Tournois), Thierry BRACQUEMOND (Huêtre), Annick BUISSON (Gidy), Joël CAILLARD (Gémigny), Laurence CHEVOLOT (Artenay), Marie-Paule DUMINIL (Cercottes), Sylvain HODEAU (St-Péravy-la-Colombe), David JACQUET (Artenay), Hubert JOLLIET (Chevilly), Dominique LORCET (Chevilly), Mathieu MARTEAU (Trinay), Dimitri MICHAUD (Gidy), Denis PELE (Saint-Péravy-la-Colombe), Martial SAVOURE-LEJEUNE (Cercottes), Patrice VOISIN (Patay).

➤ COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES TERRES DU VAL DE LOIRE

Bernadette BESNARD (Le Bardou), Odile BRET (Beauce-la-Romaine), Aurore CARO (Meung-sur-Loire), Clarisse CAZEUDUMEC (Cléry-Saint-André), Alain CHAMPENOIS (suppléant de Gérard CORGNAC - Cléry-Saint-André), Frédéric CULLERIER (Saint-Ay), Jean-Christophe DURU (suppléant de Michel FAUGOUIN - Chaingy), Sandrine PAIN (suppléante de Philippe FERREIRA - Rozières-en-Beauce), Marie-Françoise QUERE (suppléante de Pascal FOULON - St-Ay), Yves FROISSART (Beaugency), Philippe GACONNET (Cravant), Michelle GAY (Huisseau-sur-Mauves), Elisabeth MANCHEC (Coulmiers), Yohan CHESNEAU (suppléant de Solange VALLÉE - Binas), Bruno VIVIER (Charsonville), Franck VUE (Epièdes-en-Beauce).

Assistaient également :

Les délégués suppléants de la CCBL : Thierry COUTANT (St-Péravy-la-Colombe), Brigitte BLAIN (Chevilly).

Les délégués suppléants de la CCTVL : Jean-Yves GUINARD (Meung-sur-Loire).

Ainsi que : Karin FISCHER (Région Centre-Val de Loire), Hervé LEFEVRE (Rozières-en-Beauce), Frédéric POTTECHER (Président du Conseil de développement).

Monsieur le Président rappelle que le Pays Loire Beauce dispose d'une stratégie biodiversité reposant sur 4 axes stratégiques :

- AXE I : Diagnostics et études pour la connaissance des milieux
- AXE II : Sensibilisation des acteurs locaux
- AXE III : Actions opérationnelles
- AXE IV : Suivi des actions.

Le Président informe que, sur la base de ces axes stratégiques, le Pays Loire Beauce s'est rapproché de partenaires pour élaborer et mettre en place des actions concrètes en matière de biodiversité.

Vu la délibération n° 24-05 portant création d'un « comité de pilotage portant sur la stratégie biodiversité »

Le Président propose que 0,2 ETP soient fléchés vers l'élaboration et la mise en œuvre d'actions biodiversité sur 2024, en lien avec les partenaires.

Nombre de membres		
Afférents au Comité Syndical	En fonction	Qui ont pris part aux délibérations
62	32	32

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Président, les membres du Comité Syndical, après en avoir délibéré, décident :

- D'affecter la chargée de mission LEADER et biodiversité à 0,2 ETP sur l'élaboration et la mise en œuvre d'actions de biodiversité, en lien avec les partenaires du Pays Loire Beauce, du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2024,
- De solliciter une subvention auprès de l'Europe au titre du dispositif 22 du programme LEADER 2023-2027, pour la mise en œuvre d'actions biodiversité à l'échelle du Pays Loire Beauce au taux maximum
- D'autoriser le Président à signer tous les documents afférents.

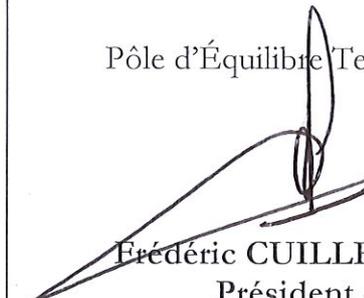
Date de la convocation  
1<sup>er</sup> février 2024

**ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ**

Certifié conforme au Registre des délibérations,

Numéro de la délibération  
24-09

Le Président du  
Pôle d'Équilibre Territorial et Rural Pays Loire Beauce

  
Frédéric CUIILLERIER  
Président du  
PETR Pays Loire Beauce

  
Yves FROISSART  
Secrétaire de séance

Objet de la Délibération

Animation  
stratégie biodiversité 2024



Acte rendu exécutoire  
Après dépôt en Préfecture  
Le  
Et publication ou notification  
Le